



SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

Volume 11 | Tome 4
AOÛT 2018

Dans ce numéro :

Information communautaire	4,5,7 17,18
Perception des taxes	4
Urbanisme	5,8
Travaux publics	5-7
Service de sécurité incendie et SQ	8-10
Service des sports, loisirs et culture	1,2 11-17

SUJETS D'INTÉRÊTS

- JOURNÉE FAMILIALE
- ÉLECTIONS PROVINCIALES
- TOURNOI DE GOLF MUNICIPAL
- COLLECTE DE RDD
- FÊTE DE L'HALLOWEEN
- RÈGLEMENTS MUNICIPAUX
- PROGRAMMATION SPORTS ET LOISIRS

**FÊTE
FAMILIALE
les 17 & 18
AOÛT**
Plus de détails
pages 2 & 3

BULLETIN D'INFORMATIONS L'INDISPENSABLE



Crédit photo: Maureen Bédard

MOT DU MAIRE

Nous sommes en pleine saison estivale avec, de mémoire, l'un des mois de juillet les plus chauds. C'est ce que nous espérions tous l'hiver dernier, alors j'espère que tout le monde profite de ce temps chaud.

Le Sommet du G7 s'est terminé avec à peine un gémissement. Peut-être est-ce parce que toutes les précautions de sécurité prises ont intimidé les manifestants. Mais dans tous les cas, tout est bien qui finit bien. Le seul effet ressenti fut que le projet de réaménagement du boulevard Valcartier a dû s'étaler sur une période un peu plus longue. Alors que beaucoup de gens se plaignaient du temps

d'attente apparemment plus long que nécessaire, le résultat final vaut tous les inconvénients. Une grande partie du pavage final a pu être réalisée la nuit, ce qui a amélioré l'échéancier. Merci pour votre patience et profitez maintenant du pavé neuf et lisse!

En passant devant l'Hôtel de Ville, jetez un coup d'œil à notre nouveau drapeau municipal (page 4) qui attire de nombreux commentaires positifs. L'installation d'un nouvel écran numérique devant le garage est également prévue pour le début du mois de septembre. Cet écran de technologie avancée sera une amélioration considérable par rapport à l'ancien modèle.

Le sentier pour randonneurs et vélo a rencontré un autre revers. Le chemin original du sentier a été jugé inadéquat parce que l'accès ne pouvait pas être garanti à long terme. Puisque la nature permanente du sentier était une condition pour le déboursé des subventions de l'Office de tourisme et de La Municipalité, un itinéraire alternatif doit être trouvé. Un autre emplacement est présentement étudié. Nous espérons qu'il constituera une solution pour le projet.

En terminant, je voudrais souhaiter à tous un très bon été et vous rappeler de toujours conduire prudemment!

Brent Montgomery, maire

FÊTE FAMILIALE 2018

VENDREDI 17 AOÛT

Terrasse Labatt (18+)
Cantine Club Ados
Pickle Ball (atelier)
Tournoi de balle-donnée
CINÉMA EN FAMILLE

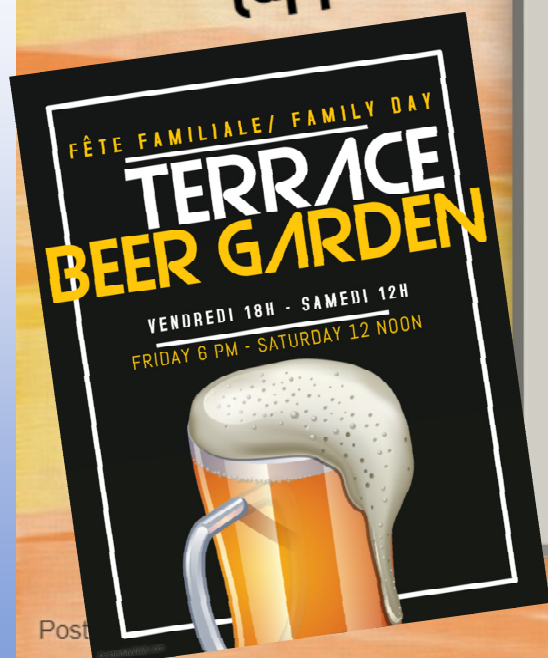
(extérieur si la température le permet)
"Sens dessus-dessous" vers 19 h - 19 h 30
(apportez vos chaises et couvertures)

18 h-minuit

18 h

18 h 30

18 h 30



FÊTE FAMILIALE 2018

SAMEDI 18 AOÛT

Tournoi de balle-donnée

10 h

Vente de livres usagés

10 h

Cantine du Club Ados

10 h

Atelier huiles essentielles

11 h

Terrasse Labatt (18+)

midi

"Food trucks"

11 h 30-20 h

Pour les enfants:

Jeux gonflables

11 h 30

Tim Bits soccer (fin de saison)

heure à confirmer

Maquillages

13 h-16 h

Jammobile

11 h-18 h

Skatepark démonstration

12 h-13 h 30

Démonstration d'Aikibudo

en journée

Tournois:

14 h

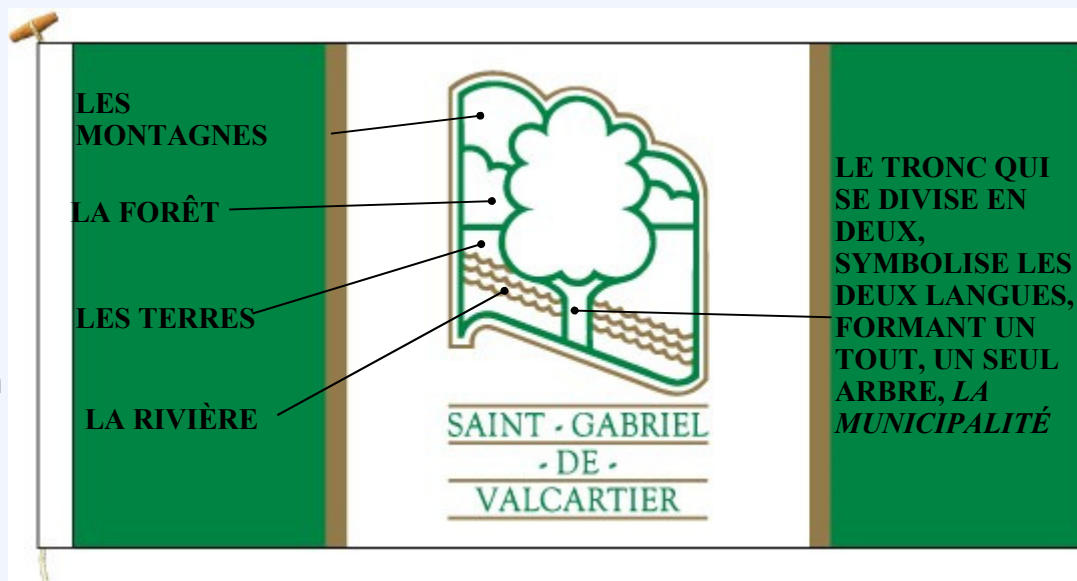
(volleyball, fers, pickleball, pétanque, bingo en famille, euchre)

Feux d'artifice et spectacle musical en soirée



NOUVEAU DRAPEAU MUNICIPAL 2018

Avez-vous remarqué notre nouveau drapeau? Nous avons ajouté les 2 bandes vertes larges et 2 bandes or pour mieux cadrer et mettre en valeur notre logo. Est-ce que vous aimez?



TAXES MUNICIPALES

Dernier versement des taxes foncières 2018

Le troisième et dernier versement du compte de taxes municipales est dû le 1^{er} septembre 2018. Tout paiement reçu en retard portera intérêts et pénalité sur la totalité du compte.

Modes de paiement :

En argent comptant (au comptoir), par chèque libellé au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier (au comptoir, par la poste ou dans le dépôt de nuit), par paiement direct (au comptoir) et par Internet, par téléphone ou par guichet automatique auprès de votre institution financière.

Le compte de taxes annuel pour 2019 sera posté la première semaine de mars.

LE RÔLE D'ÉVALUATION ET VOUS!

Cette année, le nouveau rôle d'évaluation triennal pour les années 2019-2020-2021 sera déposé par la firme d'évaluateurs Groupe Altus au plus tard le 15 septembre 2018 et un avis à la population sera publié par la suite.

Selon le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), voici les questions les plus fréquemment soulevées en matière d'évaluation foncière ainsi que leurs réponses.

Qu'est-ce qu'un rôle d'évaluation?

Le rôle d'évaluation est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale. Sa principale utilité consiste à indiquer, aux fins

de taxations municipales et scolaires, la valeur de chaque immeuble sur la base de sa valeur réelle.

Qu'est-ce que la valeur réelle?

La valeur réelle ou marchande d'un immeuble est sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable qu'un acheteur accepterait de payer lors d'une vente de gré à gré, si cet immeuble était mis en vente.

À quel moment un rôle d'évaluation entre-t-il en vigueur?

Le rôle d'évaluation entre en vigueur le 1^{er} janvier du premier des exercices pour lesquels il est dressé.

Quelle est la durée du rôle d'évaluation?

L'évaluateur dresse le rôle d'évaluation tous les trois ans pour trois exercices financiers consécutifs.

C'est donc dire qu'à moins de modifications apportées à l'immeuble, la valeur réelle inscrite au rôle est la même pour toute la durée de ce rôle de trois ans.

Le rôle d'évaluation peut-il être modifié au cours de ces trois exercices?

Lors de la tenue à jour, le rôle d'évaluation peut être modifié pour divers motifs, notamment dans le cadre de la rénovation ou de l'agrandissement d'un immeuble.

ÉLECTIONS PROVINCIALES 2018

Jour du scrutin:

Lundi 1^{er} octobre 2018 de 9 h 30 à 20 h, Centre communautaire

Bureau de vote par anticipation:

23 et 24 septembre 2018 de 9 h 30 à 20 h

1711, boul. Valcartier
(habitations communautaires)

Élections Québec:

www.electionsquebec.qc.ca

Les cartes d'information
reçues par la poste peuvent
aussi vous renseigner sur où
et quand voter.



LES RAPPORTS DE VOISINAGE

Il faut accepter les inconvénients inhérents à la vie en société. Mais cette tolérance a des limites. En effet, on n'a pas à subir un préjudice causé par la mauvaise foi d'un voisin ou une maladresse de sa part. D'ailleurs, le Code civil établit des règles de comportement assurant le maintien de bonnes relations entre voisins. Pour plus d'informations à ce sujet je vous invite à consulter le www.justice.gouv.qc.ca ou, consulter le dépliant « Les rapports de voisinage » du Ministère de la Justice, disponible à l'hôtel de ville.



Ramonnage de cheminée

Vous pouvez réserver l'équipement pour le ramonnage de cheminée à la Municipalité. Ce service est gratuit! Informez-vous!



VOTRE NUMÉRO CIVIQUE EST-IL VISIBLE DE LA RUE?

«Lors de vos déplacements, je vous invite à porter une attention particulière à l'identification des numéros civiques des bâtiments. Vous remarquerez qu'à plusieurs endroits les numéros civiques sont difficilement visibles, voire absents.

Le numéro civique d'un immeuble n'est pas un élément décoratif ou utile seulement pour la poste. Ce numéro est la référence principale pour le repérage rapide d'un lieu par les intervenants d'urgence, le jour comme la nuit».

Le règlement municipal précise la visibilité du numéro civique comme tel :

«Tout usage principal doit être identifié par un **numéro civique distinct en chiffre arabe, ou en lettre, lisible à l'horizontale, visible de la rue en tout temps.**».

C'est dans cet esprit que la Municipalité sollicitera la collaboration des citoyens, au cours des prochains mois, afin de s'assurer que tous les immeubles soient bien identifiés, dans le respect de la réglementation municipale. Vous recevrez également un dépliant informatif à cet effet.

Sources :

<http://saint-hippolyte.ca/wp-content/uploads/2016/11/commnumerocivique.pdf>

MRC de Bécancour, service de sécurité incendie

N'oubliez pas de reculer l'heure de vos horloges le 4 novembre et changer les piles de vos détecteurs de fumée.



AFFICHEUR DE VITESSE PORTATIF

Afin de sensibiliser la population aux dangers de la vitesse au volant, cet appareil sera placé à différents endroits sur le territoire de la Municipalité en alternance. L'afficheur enregistre les données concernant les vitesses captées et l'information est envoyée au détachement de la Sûreté du Québec afin de cibler et augmenter la surveillance aux endroits où les limites sont excédées. Nous voulons vous inciter, chers citoyens, à réduire votre vitesse au volant pour le bien-être et la sécurité de tous!



AVIS ABRI D'HIVER

Les abris d'hiver tant pour les véhicules que pour les piétons à l'entrée d'un bâtiment, ainsi que les clôtures à neige et autres protections

hivernales sont autorisés dans toutes les zones, du **1er octobre au 30 avril de l'année suivante.**



MONSTRES MÉNAGERS

La collecte hebdomadaire des monstres ménagers et des matériaux secs a lieu à toutes les semaines jusqu'en décembre. À compter de la première semaine de décembre et pour la saison hivernale (décembre, janvier et février), la collecte aura lieu le premier jeudi du mois sur demande. SVP ne pas déposer de monstres ménagers devant les conteneurs ou à côté des boîtes aux lettres communautaires. Vous devez communiquer avec le bureau municipal au 418 844-1218 pour demander une collecte et nous fournir la liste des objets à ramasser ou vous inscrire à la collecte sur notre site internet.

Il est essentiel de trier tous les matériaux à ramasser (ex. : les tapis roulés, le métal trié, enrouler ou attacher les fils et la broche).

Vous pouvez disposer de vos pneus usagés (usage non commercial seulement) ainsi que des jantes. Vous pouvez aussi disposer de vos huiles végétales de friture dans leurs contenants d'origine ou dans une bouteille de plastique transparent, identifiée.

Il est à noter que les carcasses de véhicules, les débris de déboisement, les ordures ménagères et les feuilles mortes (sauf lors de collectes spéciales) ne seront pas ramassés lors de ces collectes hebdomadaires ainsi que tout matériel recyclable.

Pour les matériaux de rénovation, ne pas disposer de ceux-ci dans les bacs à ordures, car l'entrepreneur ne les ramassera pas. Nous pouvons les ramasser dans un volume restreint. Il faut en faire la demande auprès des Travaux publics. Pour les rénovations majeures, communiquez avec la Municipalité pour connaître les endroits où vous pouvez disposer de ces matériaux.

CONTENEURS À ORDURES ET RECYCLAGE

Nous tenons à rappeler aux résidents que les gros conteneurs à déchets et recyclage qui se retrouvent ici et là dans la Municipalité desservent les résidences des rues qui ne sont pas municipalisées. Ces résidents n'ont donc aucun bacs roulants pour leurs ordures. Lorsque d'autres résidents se servent de ces conteneurs, ceux qui y ont droit se retrouvent dans l'impossibilité de se débarrasser de leurs ordures puisque les conteneurs sont remplis.

S'il vous plaît, faites preuve de civisme et de respect envers vos concitoyens, n'utilisez pas ces conteneurs si leur usage ne vous est pas destiné.

Avis aux résidents des développements Sommet Bleu

Afin d'éviter que les animaux sauvages éparpillent les ordures dans la rue et pour assurer la cueillette des ordures ménagères, vous devez déposer vos sacs d'ordures à



l'intérieur des conteneurs mis à votre disposition. Ne pas les mettre autour des conteneurs lorsque ceux-ci sont pleins puisque la compagnie qui assure la collecte ne les ramassera pas. Veuillez les conserver et venir les déposer dans les conteneurs pour la prochaine collecte.

En ce qui concerne le recyclage, vous devez plier ou couper les boîtes de carton avant de les déposer dans le conteneur de récupération pour éviter que celui-ci se remplisse trop rapidement.

Merci pour votre collaboration.

COLLECTE SPÉCIALE POUR LES FEUILLES

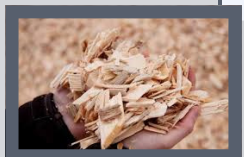
Les sacs de feuilles ne sont pas ramassés lors de la collecte régulière des ordures ménagères.

La Municipalité organisera une collecte spéciale la **semaine du 29 octobre**. Les sacs de feuilles doivent être déposés au bord de la route devant votre demeure. Aucune réservation nécessaire pour cette collecte.



DISTRIBUTION DE COPEAUX DE BOIS

À certains moments de l'année, la Municipalité a des copeaux de bois à distribuer. Si vous désirez en recevoir, veuillez communiquer avec le Responsable du Service des travaux publics, Dany Laberge au 418-844-1218.



COLLECTE DE RDD (RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX)

La Municipalité offrira une collecte par apport volontaire le **dimanche 16 SEPTEMBRE 2018 de 9 h à 15 h** dans le stationnement du garage municipal (1745, boulevard Valcartier).

Vous devez venir porter vos matières dangereuses au point de collecte vous-même .

Voici la liste des matières qui seront récupérées :

PEINTURES

Peintures vendues :

- soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)
- soit dans les commerces en gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)
- apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
- peintures à métal ou antirouille : peinture aluminium, teintures, vernis
- laques
- produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont le scellant acrylique pour entrées d'autos)
- peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détail)

Peintures en aérosols

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ORGANIQUES

Acétone, adhésifs, aérosols, allume-feu solide, alcool à friction, allume-feu liquide, colle, cire, antigel, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégèle serrure, dégraissant, détacheur à l'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encre, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à toiture, graisse à moteur, huile à chauffage et à lampe, lubrifiant, méthanol, naphte, poli, poly fila, protecteur à cuir, suède ou vinyle, résine liquide, scellant à silicone, séparateur de tapisserie, teinture à souliers, térébenthine, toluène

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX INORGANIQUES

Acides, bases, oxydants, piles, pesticides et insecticides

Ampoules fluocompactes



Si vous n'êtes pas convaincu qu'un produit dont vous voulez vous départir figure sur la liste, vous pouvez l'apporter le jour de la collecte et les employés qui sont sur place pourront vous informer.

Chaque contenant doit être exclusivement de provenance résidentielle.

Tous les produits doivent être dans leur contenant d'origine. Ne pas mélanger de produits pour une question de sécurité.

Lors de cette collecte, vous pouvez également apporter vos huiles usées, filtres à l'huile usagés et contenants d'huile (**usage non commercial seulement**). Ce service est également offert gratuitement tout au long de l'année par la Municipalité sur rendez-vous seulement. Merci de participer activement pour un environnement propre et en santé!

CONCOURS LA CARTE DE NOËL RÉGIONALE

Cette année encore, la MRC de La Jacques-Cartier fait appel à la créativité de ses artistes et les invite à participer à la prochaine édition du concours La carte de Noël régionale. Citoyens et jeunes étudiants de La Jacques-Cartier, inscrivez-vous dès maintenant!

Le concours

Le concours La carte de Noël régionale vise à encourager et à promouvoir la création en arts visuels dans la région de La Jacques-Cartier tout en stimulant

l'expression artistique des participants, peu importe leur âge ou leur niveau. Les catégories et les règlements pour l'édition 2018 seront communiqués prochainement sur le site Internet de la MRC de La Jacques-Cartier. Des prix en argent sont à gagner! Inscrivez-vous dès le 20 août jusqu'au début d'octobre au 418 844-2160, poste 227 ou à slaperriere@mrc.lajacquescartier.qc.ca.



MESSAGE DE LA SQ



PARTAGE DE LA ROUTE

La Sûreté du Québec tient à rappeler aux usagers de la route l'importance du comportement de chacun sur le réseau routier. Que ce soit en tant que conducteur de véhicules routiers, de cycliste ou de piéton, chacun doit respecter les différents règlements en vigueur, autant le Code criminel que le Code de la sécurité routière.

Quelques règlements à observer en tant que piéton :

- utiliser en tout temps le trottoir qui borde la chaussée, dans le cas d'absence de trottoir, marcher sur le bord de la chaussée, en sens inverse de la circulation;
- traverser aux intersections et aux passages pour piétons;
- se conformer aux feux pour piétons installés aux intersections, en cas d'absence de feux pour piétons, se conformer aux feux de circulation.

Selon le Code de la sécurité routière, le piéton ne peut pas :

- traverser une intersection en diagonale, sauf si un agent de la paix, un brigadier scolaire ou une signalisation l'autorise;
- faire de l'auto-stop sur la chaussée ou à un endroit où le dépassement est interdit;
- circuler sur une autoroute ou sur ses voies d'accès.

Quelques règlements à observer en tant que cycliste :

Le Code de la sécurité routière interdit au cycliste, entre autres, de circuler :

- sur les autoroutes ou sur leurs voies d'accès;
- en sens inverse de la circulation – sauf si la signalisation autorise le contresens à vélo;
- sur le trottoir;
- avec des écouteurs;
- entre deux rangées de véhicules en mouvement.

Il est également interdit :

- de transporter un passager, sauf si un siège est prévu à cet effet;
- de consommer des boissons alcoolisées en circulant.

Nous rappelons aux automobilistes qu'ils doivent respecter la distance d'un mètre de distance lors d'un dépassement de cycliste dans une zone de 50 km/h et moins et plus de 1,5 mètre de distance dans une zone de plus de 50 km/h. Dans la situation où il est impossible d'effectuer un dépassement sécuritaire, demeurer derrière jusqu'au moment opportun. Pour de plus amples informations sur les différentes réglementations du code de la sécurité routière, vous pouvez consulter le site de la Société de l'assurance automobile du Québec. Soyez vigilant et courtois envers les différents usagers de la route.

MODIFICATION DE RÈGLEMENTS

Le Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier, en partenariat avec l'urbanisme de la Municipalité, a travaillé à la modification des règlements numéros 175 et 184 concernant la prévention incendie.

Les modifications réglementaires complètent les exigences de sécurité pour assurer la sécurité des gens sur le territoire de la Municipalité. Il exige l'installation et l'entretien des extincteurs pour les secteurs mentionnés à l'article 4.5 du règlement 213, l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone pour les résidences ayant des appareils à combustion et cela, afin d'assurer et optimiser la sécurité des personnes.

L'adoption de ces règlements modificateurs permettra au SSISSGDV de poursuivre sa mission, sur le territoire, en toute équité pour l'ensemble des citoyennes et citoyens, en rencontrant les engagements de prévention prévus au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC.

La modification de ces règlements touche 100% de la population de la Municipalité.

Voici les principaux changements :

RÈGLEMENT NUMÉRO 213 modifiant le règlement numéro 175

ARTICLE 4.3 Contrôle des risques d'incendie

Les activités suivantes sont interdites et considérées comme une nuisance :

Le fait, pour un propriétaire, gestionnaire ou occupant d'un immeuble, d'interrompre un signal d'alarme incendie et de réarmer le système d'alarme. Seul un officier chargé de l'application du Règlement numéro 214 sur les systèmes d'alarme peut procéder à une telle opération.

ARTICLE 4.5 Extincteur portatif

Chaque unité de logement d'un bâtiment à vocation résidentielle se trouvant dans les secteurs du Sommet Bleu, du Lac Blanc et du Lac des Sources, doit être munie d'un extincteur de classe ABC d'au moins 5 lb. Un tel extincteur doit être maintenu en bon état de fonctionnement, être accessible et facilement repérable.

ARTICLE 4.6 Détecteur de monoxyde de carbone

Il est interdit de faire fonctionner un appareil à combustion dans un bâtiment qui n'est pas muni d'un détecteur de monoxyde de carbone.

RÈGLEMENT NUMÉRO 214 modifiant le règlement numéro 184

CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARMES-RMHI 10

Amende en cas de récidive

Les amendes varient de 100 \$ à 200 \$ pour une première infraction, dans le cas d'une personne physique, et en cas de récidive pour une 5^e fausse alarme, les amendes sont de 2000 \$ pour une personne physique et 4000\$ dans le cas d'une personne morale et chacune des alarmes additionnelles.

Pour toutes questions concernant cette nouvelle réglementation, veuillez communiquer avec le Service de sécurité incendie. Merci de votre collaboration.

MESSAGES DE PRÉVENTION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE SAINTGABRIEL-DE-VALCARTIER



Ces dernières années, la cigarette électronique, un dispositif muni d'une pile et d'un microprocesseur, a gagné en popularité au Québec. Certains risques d'incendie sont liés à son utilisation.

Si vous en faites l'usage, le Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier vous propose quelques conseils à mettre en pratique afin de vous protéger des risques d'incendie qu'elle peut occasionner.

Conseils :

- * Il est important de ne pas surcharger la pile et de se fier aux recommandations du fabricant pour son entretien. Les piles trop chargées peuvent exploser et provoquer un début d'incendie.
- * Lorsque vous rechargez votre cigarette électronique, il est recommandé de ne pas la laisser sans surveillance et de procéder à cette activité durant la journée.
- * Évitez de recharger la batterie de l'appareil lorsque vous dormez.
- * Si la batterie d'une cigarette électronique est surchargée, le lithium qu'elle contient peut surchauffer et s'enflammer.
- * Utilisez les accessoires fournis par le fabricant (chargeur, câble USB, etc.).
- * Évitez d'utiliser la cigarette électronique en présence d'un cylindre d'oxygène (oxygénothérapie).
- * Ne transportez pas la cigarette électronique sans étui protecteur dans vos poches. La batterie pourrait entrer en contact avec des pièces métalliques et générer une étincelle. Il est suggéré de toujours la transporter dans son étui.



Une intoxication au monoxyde de carbone peut être mortelle, c'est pourquoi il est primordial de prendre connaissance des risques inhérents et d'entreprendre les mesures préventives appropriées.

Le monoxyde de carbone est le résultat de la combustion incomplète d'un combustible fossile, qui produit un gaz inodore, incolore, insipide, non irritant et toxique. Ce dernier peut être mortel, même à faible concentration dans l'air ambiant.

Dans les nouvelles constructions résidentielles, l'avertisseur de monoxyde de carbone est obligatoire si le logement est équipé d'un foyer dont les portes ne sont pas parfaitement étanches.

Conseils :

- * Procurez-vous un avertisseur de monoxyde de carbone homologué ULC-2034.
- * Installez-le à l'endroit recommandé par le fabricant.
- * Testez votre avertisseur de monoxyde de carbone une fois par mois à l'aide du bouton d'essai.
- * Installez votre avertisseur dans la maison et non dans le garage.
- * Si votre avertisseur se déclenche, communiquez immédiatement avec le 9-1-1 et mentionnez qu'il s'agit d'une alarme pour le monoxyde de carbone.



Qu'est-ce qui produit le monoxyde de carbone?

Le monoxyde de carbone est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible tel que l'essence, l'huile, le gaz naturel, le propane, le kérosène, le naphte ou le bois. Plusieurs appareils dans nos résidences peuvent produire du monoxyde de carbone : la fournaise et le chauffe-eau au gaz ou à l'huile, un appareil au combustible solide, les moteurs à combustion, etc.

Quels sont les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone?

Les symptômes d'une intoxication au CO sont similaires à ceux d'une gastroentérite : maux de tête, nausées, fatigue et étourdissements.

Que dois-je faire lorsque mon avertisseur de monoxyde de carbone s'active?

Communiquez avec le 9-1-1 et observez les conditions de santé de tous les membres de votre famille (étourdissements, nausées, maux de tête, etc.). Si ceux-ci présentent certains ou tous ces symptômes, il est probable qu'il s'agisse d'une intoxication au monoxyde de carbone. Une intoxication prolongée avec concentration élevée peut être fatale. Au Québec, il y a environ 15 décès annuellement imputables à ce type d'intoxication.

Pascal Gagnon, Technicien en prévention incendie

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES DU 7 AU 13 OCTOBRE 2018

La Semaine de la prévention des incendies 2018 aura lieu du 7 au 13 octobre sur le thème : **LA PRÉVENTION C'EST BON. C'EST DANS LA CUISINE QUE ÇA SE PASSE!**

LES BONNES HABITUDES À PRENDRE:

Afin d'éviter qu'un incendie de cuisine ne survienne, les préventionnistes en sécurité incendie suggèrent d'adopter les bonnes habitudes suivantes :

- Utiliser une minuterie;
- Utiliser les bons outils et les bons équipements de cuisson (ex. : mitaines pour le four, manchons à poignées, etc.) ;
- Garder la surface de cuisson dégagée en tout temps;
- Garder à portée de la main le couvercle de la casserole;
- Manipuler les aliments chauds ou

bouillants avec précaution;

- Orienter les poignées des casseroles de façon à ce qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière;
 - Nettoyer régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine;
 - Porter des vêtements sécuritaires lors de l'utilisation d'une cuisinière (attention aux vêtements trop amples, aux tissus facilement inflammables, etc.);
 - Utiliser une friteuse homologuée munie d'un thermostat;
 - Laisser refroidir le brûleur d'un réchaud à fondue avant de le remplir de combustible;
- Utiliser le barbecue de façon sécuritaire conformément au guide du fabricant.



B.B.Q. FONDS BYRON MCBAIN

Activité communautaire
bénéfice organisée par le
Service de sécurité incendie
le dimanche **2 septembre**
au Centre communautaire
Valcartier. Le nombre de
poulets est limité, donc

VOUS DEVEZ RÉSERVER VOTRE REPAS!

(½ poulet avec salade,
pain et dessert pour 13 \$)

Jeux pour enfants : 16 h
Souper servi : de 17 h à 19 h
Pour réserver :

418 844-3755 (Susan)

JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA CASERNE

VENEZ NOUS VOIR LE SAMEDI 18 AOÛT DE 10 H À 14H DURANT LA FÊTE FAMILIALE. VOUS POURREZ FAIRE LE TOUR DE LA CASERNE, VOIR LES CAMIONS DE POMPIER ET QUI SAIT? NOUS AURONS PEUT-ÊTRE QUELQUES SURPRISES DE PRÉPARER POUR VOUS!

UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE POUR L'HALLOWEEN

Les pompiers du Service de sécurité incendie feront la surveillance de la circulation routière entre 17 h et 19 h le soir de la fête de l'Halloween (mercredi 31 octobre).

Voici le parcours patrouillé :

Boulevard Valcartier à partir de la rue Morley jusqu'au Dépanneur du Village; rue Morley; le Domaine St-Gabriel et Place Leduc.

Aux automobilistes qui doivent emprunter ces rues: Soyez vigilants et circuler sous la limite de vitesse. Résidents: svp attacher vos chiens et fermer les lumières extérieures si vous ne participez pas ou quand vous ne pouvez plus recevoir d'enfants. Merci pour votre collaboration et nous espérons que nos efforts contribueront à la sécurité de vos enfants.

Avant de commencer le parcours,

prenez à la CASERNE DE POMPIERS pour récupérer une épinglette clignotante ainsi qu'une surprise! Venez vous réchauffer et boire un bon chocolat chaud ou un bon café.

Cette activité vous est offerte en collaboration avec la Municipalité, le Service de sécurité incendie et le Service des sports et loisirs.

*Parents, stationnez au Centre
communautaire et faites le trajet
à pied avec vos enfants!*

Hél les enfants,
vérifiez vos friandises
avec un adulte avant
de les déguster!



FONDS DE BIENFAISANCE BYRON MCBAIN

Monsieur Byron McBain était un bénévole extraordinaire pour notre communauté pendant 30 ans. Il a été pompier bénévole et Directeur pour le Service de sécurité incendie pendant plusieurs années et a contribué beaucoup de son temps à son église. M. McBain a été le catalyseur de beaucoup de gestes de bienfaisance contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie de ses concitoyens. Le fonds Byron McBain sert à promouvoir le bénévolat en offrant des bourses d'études aux jeunes citoyens ayant effectué du bénévolat pour la Municipalité. Le fonds SBL est géré et opéré par le Service de sécurité incendie de la Municipalité. Pour effectuer un don, envoyer un chèque à l'ordre de Fonds Byron McBain à l'adresse suivante: 1743, boul. Valcartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Québec, G0A 4S0. **ÉTUDIANTS BÉNÉVOLES, N'OUBLIEZ PAS D'APPLIQUER POUR LA BOURSE D'ÉTUDES BYRON MCBAIN AVANT LE 31 OCTOBRE. DÉTAILS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ.**

PROGRAMME DES SPORTS ET LOISIRS—AUTOMNE 2018

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pamala Hogan Laberge, Directrice du Service des sports et loisirs **418 844-2097** ou plaberge@munsgdv.ca

NOUVELLE PLATEFORME POUR INSCRIPTIONS ET PAIEMENT D'ACTIVITÉS DE SPORTS ET LOISIRS

Amilia est une plateforme de commerce électronique spécifiquement développée pour les organisations offrant des activités. La plateforme offre une boutique virtuelle qui permet aux internautes de s'inscrire à des cours et à des activités à partir d'un site Web.

amilia

Dorénavant, pour vous inscrire aux activités offertes par le Service des loisirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier vous devez vous créer un compte d'utilisateur sur Amilia, en vous rendant sur www.amilia.com/fr/Signup. Lors de votre première connexion, vous recevrez un **courriel d'activation**. Cliquez sur le lien compris dans ce courriel afin d'activer votre compte. Par la suite, vous devrez choisir un mot de passe. Une fois votre compte créé, connectez-vous au www.amilia.com/fr/ sous la mention **CONNEXION**. Entrez votre adresse courriel et mot de passe et vous serez alors redirigé automatiquement vers votre nouveau compte d'utilisateur. Afin de procéder à une inscription, commencez par trouver notre Boutique en ligne sur la plate-forme en cliquant sur 'Trouver un organisme'. Une fois la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier trouvée dans la liste, cliquez sur le nom afin d'être automatiquement redirigé vers notre Boutique en ligne.

GROUPE DE JEUX POUR ENFANTS DE 3 À 5 ANS

Nous nous efforçons de fournir un environnement bilingue stimulant et chaleureux pour les enfants de 3 à 5 ans qui favorise le développement physique, social, affectif, créatif, cognitif et intellectuel de chaque enfant. Notre programme offre un lieu où chaque enfant peut explorer son propre potentiel. L'environnement interactif du Groupe de jeux encourage la curiosité, la résolution de problèmes, la créativité et la croissance sociale. Nous reconnaissons et encourageons le potentiel étonnant à apprendre qu'ont les enfants!

Pour offrir cette activité, nous avons besoin d'un minimum de 6 enfants, nous vous suggérons d'inscrire votre enfant aussitôt que possible. Les enfants doivent être autonomes pour participer.

Lieu : Centre communautaire

Horaire : mardi, mercredi, jeudi
de 8 h 30 à 15 h 30

Durée : 14 semaines du 11 sept.
au 13 déc.

Coût : 2 jours/semaine : 350 \$
3 jours/semaine : 500 \$



PEINTURE EN GROUPE ET EXPOSITION

"Peindre pour le plaisir" c'est le nom du groupe passionné par la peinture. Ce groupe se rencontre le mercredi de 9h à 12h au Centre communautaire de Saint-Gabriel-de-Valcartier pour échanger sur les rudiments de la peinture ou du dessin afin de parfaire leur art.

EXPOSITION DE PEINTURES

Pour souligner 1 an de rencontres hebdomadaires les membres exposeront leurs œuvres réalisées exprimant ainsi leur amour de l'art. C'est un rendez-vous qui aura lieu du **1er au 17 novembre 2018** au Complexe du 1754 boulevard Valcartier.

Les résidents désireux de se joindre au groupe pour peindre ou pour exposer, doivent contacter Pamala Laberge au **418 844-3030**.



AIKIBUDO VALCARTIER

L'AIKIBUDO est un art martial d'origine japonaise. Il est l'héritier d'une très longue tradition léguée par les samuraïs, ces guerriers de l'époque féodale nipponne.

La transmission rigoureuse des diverses techniques et la compréhension de l'AIKIBUDO harmonisant efficacité, grâce et souplesse en font une discipline exceptionnelle.

La nature de l'art en interdit toute forme de compétition sportive. Toutefois, les techniques sont appliquées avec réalisme. Il n'y a donc pas d'adversaires, mais des partenaires de pratique. Toutes les projections et les clés, faites sur les articulations, sont appliquées avec maîtrise.

L'AIKIBUDO est à la portée de tous (femmes et hommes, 16 ans et plus), chacun progressant à son propre rythme.

Le KOBUDO (maniement des armes) est pratiqué comme discipline éducative. L'école à laquelle nous sommes affiliés est du style TENSIN SHODEN KATORI SHINTO RYO. Les armes utilisées dans la pratique de cet art sont le Bokken (réplique en bois du sabre de samuraï), le Bo, le Tanto, le Tambo et le Naginata.

Horaire : Lundis et mercredis
19h à 20h30 à compter du
17 sept. pour 10 semaines

Où : Centre communautaire.

Coûts : 40\$

(incluant les frais d'adhésion auprès de l'AAKQ (Association d'Aïkibudo et de Kobudo du Québec).

Le port du judogi est fortement recommandé (possibilité d'acheter à travers le dojo).

Information:

Patrick Beaulieu et Marie-Christine Larouche (418) 574-6835

Danny Dubois (819) 817-2364 ou

Etienne Patenaude au (581) 984-

YOGA CHAISE

**Tout le monde
peut faire du
yoga!**

**Ambiance de
confiance et de
respect**

**Union-Conscience-Passion-
Calme**

Les bienfaits du Yoga

Outils pour mieux gérer son stress, apaise le mental, aide à la concentration, acquérir une meilleure mobilité du corps, augmente la force et l'équilibre, tonifie le corps, améliore la capacité pulmonaire.

Quoi apporter au cours :

Un tapis de yoga, un coussin, une couverture ou serviette, vêtements confortables, une bouteille d'eau

**Compassion envers vous-
même!**

Quand : Jeudi 10h à 11h
13 sept. au 15 nov.

Coût : 110\$ pour 10
cours (chèque ou argent
comptant)

Où : Centre communautaire

Information et inscription:

Cynthia Carrier 581-990-0159 ou
yogicynhatha@gmail.com

NAMASTÉ!



COURS DE TRICOT

Ateliers de tricot pour tous. Aucune expérience nécessaire!

Professeur : Katherine Burgess

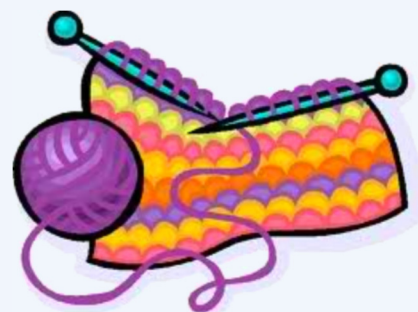
Quand : mardi 13 h à 15 h
Jeudi 18 h 30 à 20 h 30 à
compter du 11 sept.

Coût : gratuit

Endroit : Centre communautaire

Inscriptions : Pamala Laberge
418-844-1218

plaberge@munsgdv.ca



COURTEPOINTE BETTY'S QUILTERS

**Exposition de courtepointe le dimanche
14 octobre de 10 h à 15 h au Centre
communautaire.**

Artisanat et collations aussi!

Entrée Gratuite!



PICKLEBALL

**Le Pickleball intérieur
recommencera au Mont Saint
Sacrement au courant de
l'automne. Suivez notre groupe
Facebook pour connaître
l'heure et le jour dès le début.**

STEP

**Malheureusement, Lise Cauvier, notre
professeur de Step est en rétablissement
d'une blessure, les cours de Step seront
donc de retour après les Fêtes.**

Prompt rétablissement Lise!



INSANITY LIVE!



Vous êtes sur le point de faire un entraînement cardio qui va complètement transformer votre corps. C'est un défi de taille, mais votre instructeur peut modifier tous les mouvements les plus difficiles pour vous aider à les exécuter, peu importe à quel niveau de condition physique vous êtes.

Quand : mercredi de 18 h 30 à compter du 12 sept.
Coût : 80 \$/10 cours ou 10 \$/cours
Où : COMPLEXE 1754
Inscriptions : Sur place le premier cours
Informations : Eric Desloges
 edesloges@hotmail.com

Alliant cardio, musculation, équilibre et flexibilité, le Zumba permet de garder la forme tout en s'amusant. Venez danser sur des chorégraphies

énergisantes et facile! Cours accessible à tous.

Joins-toi à nous pour la session d'automne de Zumba!

Quand : Les mercredis soirs à compter du 5 septembre 19h30 à 20h30

Coût : 120 \$/session de 12 cours ou 60 \$ pour enfants de 7-12ans

Où : Centre sportif, 1745 boul. Valcartier

Information et inscription: lauryfortin1@gmail.com ou téléphone au (581) 305-4511.

Zumba

Saint-Gabriel de Valcartier



PIYO LIVE!



FAITES UN GRAND DÉPART.
L'EXPERIENCE PIYO® LIVE!

Libérez votre puissance avec Pilates + yoga + mouvement en continu! Vous allez transpirer, vous étirer et vous fortifier. Définissez exactement à quoi vous voulez ressembler et comment vous voulez vous sentir. Aucun poids requis, juste un tapis et des résultats incroyables. Que ferez-vous avec tout ce pouvoir?

Quand : mardis à 18 h 30 à compter du 18 septembre
Coût : 110 \$/12 cours
Où : COMPLEXE 1754
Inscriptions : Sur place le premier cours
Informations : Manon Brassard 418-929-9561 ou homefitmanon@gmail.com

COURS HATHA-YOGA

Prenez soin de votre corps, c'est le seul endroit où vous êtes obligé de vivre...

Session automne 2018 débutant le 10 octobre

Où : Complexe 1754
Quand : mercredi soir (19 h 30 à 20 h 45) et vendredi matin (9 h 30 à 10 h 45)
Coût : 120 \$ (tx inclus) pour 10 semaines ou 220 \$ pour 2X/semaine (20 séances)
 Pourrais aussi faire un groupe de maman/bébé si la demande est là. Aussi, yoga pour couples...soir à venir
Inscriptions : Marylin Parent, professeur de Yoga, téléphone 418-844-3916 ou parent_marylin@hotmail.com
 NAMASTÉ

TAEKWON-DO

Session du 18 septembre au 8 décembre

Âge	Niveau	Heures	Coût*
4-5 ans	Parent-enfant	Samedi 9:00-9:45	30\$
6-8 ans	Initiation	Samedi 10:00-11:00	35\$
9 ans et +	Débutants et initiés	Mardi 18:15-19:30	40\$
	Débutants et initiés	Mardi et jeudi 18:15-19:30	80\$
13 ans et +	Ceinture bleu et +	Mardi et jeudi 19:45-21:00	80\$
	Noire	Mardi et jeudi 19:45-21:00	80\$

*Ajouter 10\$ si inscription tardive (après le 23 septembre) (non résidants + 20 \$, payable 1X/année)

Pour plus d'informations :

Anne-Sophie Desautels

desautelsannesophie@gmail.com

■ Complexe 1754

■ Centre communautaire



ENTRAÎNEMENT SANTÉ MARIE-ÈVE ROCHETTE

MISE EN FORME MAMAN BÉBÉ (0-2 ans)

Bouger dans le plaisir et le respect du corps suite à l'accouchement en compagnie de bébé.

QUAND : mardi 9h à 10h / 12 semaines
à compter du 18 sept.

COÛT : 50 \$

OÙ : Centre communautaire

MISE EN FORME, 50 ANS ET PLUS

Une classe de conditionnement physique pour vous donner des outils pour demeurer ou vous remettre en bonne forme physique en toute sécurité.

QUAND : mardi 10h30 à 11h30 / 12 semaines
à compter du 18 sept.

COÛT : 50 \$

OÙ : Centre communautaire

INFORMATION :

Marie-Ève Rochette | 581 995-5580

Kinésiologue et physiologiste de l'effort certifiée



TAI CHI

COURS POUR ADOPTER LA PRATIQUE DU TAI CHI CHUAN ET
DU QIGONG POUR LA SANTÉ

Quand : lundis soirs de 19 h 15 à 20 h 45
dimanches matins (aux 2 sem.)
de 9 h à 11 h 30
à compter du 17 sept.

Où : Complexe 1754

Coût: lundi seul. 180 \$
dimanche seul. 150 \$
les deux 255 \$

Information et inscription:

André Poulin, diplômé de
l'International Institute of Medical
QiGong (É-U), approuvé par l'Henan
University of Traditional Chinese Medicine
418 844-2866

CONFÉRENCE GRATUITE LE 10 SEPTEMBRE À 19 H 30.



COURS D'ANGLAIS AVEC JENNA

COURS POUR ADULTES :

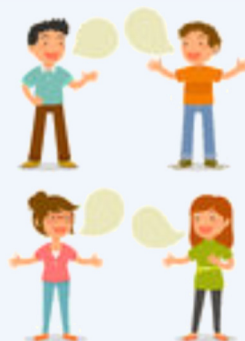
Si vous désirez apprendre l'anglais mais vous ne savez pas où commencer, venez nous rejoindre au Centre communautaire. Nous allons passer du bon temps ensemble dans un environnement sans jugement à développer votre vocabulaire, travailler sur votre prononciation, compréhension et la langue en général. Toutes les classes seront sur mesure et spécifiques à ce que vous voulez apprendre.

Quand : lundis soirs de 18 h 45 à 19 h 45
à compter du 10 sept.

Coût : 80 \$/mois

Où : Centre communautaire Valcartier

Inscriptions : Jennakress@gmail.com



NOUVEAU- CHORALE

Un groupe musical où l'on chante pour s'amuser, se détendre, on rit et on rencontre d'autres personnes avec les mêmes intérêts.

Information : Pamala Hogan Laberge
418-844-1218



NOUVEAU COURS DE PIANO

Quand : du lundi au jeudi
sessions de 45 min.
15 h 30 à 18 h

Où : Centre communautaire

Information : Kathryn Seppala
418-842-8289/418-520-9954
seppala.kathy86@gmail.com



MARCHÉ PUBLIC AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
tous les jeudis jusqu'au
20 sept. de 14 h 30 à 18 h 30

Beau temps, mauvais temps, nous y serons!

Pour information: Joanne Gosselin,

418-844-3213 ou jardins5econcess@hotmail.com



MERCI CHERS BÉNÉVOLES

Nos bénévoles sont au cœur de cette communauté. C'est grâce à votre dévouement et votre travail acharné que Saint-Gabriel-de-Valcartier est aussi fantastique!

Un merci spécial à nos bénévoles du soccer, du softball et de la Journée familiale. Sans vous, ces activités ne seraient pas aussi populaires. Merci à nos employés d'été qui y mettent tout leur cœur et plusieurs heures supplémentaires!

Sans nos bénévoles, nous ne pourrions offrir la qualité et la variété d'activités que nous offrons présentement. Un merci tout spécial à tous nos merveilleux, talentueux et magnifiques bénévoles communautaires engagés. Votre contribution signifie le monde à ceux que vous appuyez. Le temps et le dévouement de tous nos bénévoles sont grandement appréciés par moi-même ainsi que le conseil municipal.

L'engagement est la clef d'une communauté vibrante. Si vous êtes engagés, bravo. Si vous ne l'êtes pas, pensez-y.

PAM

TOURNOI DE GOLF COMMUNAUTAIRE - 30 SEPTEMBRE

Le Service des sports et loisirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier organise présentement son tournoi de golf annuel pour l'automne 2018 au **Club de Golf Centre Plein Air Castor Base Valcartier**. Celui-ci aura lieu le dimanche **30 septembre** au prix de **90 \$ par personne**. L'événement débutera par un brunch et un tirage de prix fabuleux!

La formule du jeu est celle du « Continuous Mulligan ». Un minimum de 10 « foursomes » est nécessaire pour que l'activité ait lieu.

Horaire:

10 h : Brunch 11 h 30 : Golf

Pour vous inscrire: en ligne sur Amilia



ATELIERS D'ANGLAIS POUR ENFANTS DE 5 À 8 ANS

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES AMUSANTES AVEC DES PROFESSIONNELS FORMÉS

Quand : Samedis matins de 9 h à 11 h

Où : École primaire Valcartier

Coût : 150 \$ pour 10 sessions

Dates de cours : Sept. (15, 18, 27, 29), Oct. (13, 20, 27)
Nov. (3, 10, 17)

But: Une introduction à la langue anglaise! Votre enfant sera immergé dans un environnement anglais qui se concentrera sur l'apprentissage de l'anglais à travers une variété d'activités éducatives. Cela comprendra des jeux sportifs, des jeux de danse, du yoga, du temps de conte et bien plus encore! Parfait pour les enfants de 5 à 8 ans qui commencent à apprendre l'anglais ou ceux qui ont besoin de continuer à pratiquer leur anglais pendant l'année scolaire.



CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIK

Clientèle : 14 ans +

HORAIRE :

Lundi au jeudi : 6 h à 21 h

Vendredi : 6 h à 19 h

Samedi : 8 h à 16 h

LISTE DE PRIX

1 mois : 30 \$/personne ou 40 \$/famille*

3 mois : 60 \$/personne ou 80 \$/famille*

6 mois : 110 \$/personne ou 140 \$/famille*

1 an : 200 \$/personne ou 260 \$/famille*

*Famille: 2 adultes et enfants (étudiants 14 à 25 ans)

Étudiants (14 à 25 ans), bénévoles, 50 ans et + :

⇒ 50% de rabais (excepté prix carte et session)

1 session : 5 \$/personne

Carte 20 sessions : 60 \$/personne

Non résidents : 20 \$ de plus



(sous affiliations)



Responsable :

Jean-François April

B. Sc Éducation Physique,

Entraîneur spécialisé

FCPAQ

Tél. : 418-476-1053

centrephysik@videotron.ca

COMPLEXE 1754, BOUL. VALCARTIER



SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

INSCRIPTIONS AUTOMNE



DÉBUT DES COURS 8 SEPTEMBRE
12 COURS
•
UNE GÉNÉRALE ET UN SPECTACLE
COUT 100\$ PAR ÉLÈVE ET SPECIAL
POUR CHAQUE INSCRIPTION
SUPPLÉMENTAIRE D'UNE
MÈME FAMILLE
•
COURS À PARTIR DE 3 ANS
•
GROUPES DE «MAMANS»

NOUVEAUTÉ : GROUPE DE «PAPAS»
LAURIE PELLETIER • STUDIO.DEPENDANCE@GMAIL.COM • 418.570.0911



**SUIVEZ-NOUS
SUR
FACEBOOK,
VOUS
POURREZ
VOIR TOUTES
NOS BELLES
PHOTOS!**

**Studio
Dépendance**

CLUB ADOS

COLLECTE DE VÊTEMENTS FINANCEMENT POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE VALCARTIER

Collecte de vêtements usagés annuelle

Quand : 20 septembre de 10h30 à 11h30

terrain de baseball de la Municipalité

Par la suite, en collaboration avec la Municipalité, une friperie temporaire sera installée au sous-sol du centre communautaire du 22 septembre au 13 octobre. Vous pourrez aussi y déposer vos sacs de vêtements directement à la porte de la friperie. Passez nous encourager!

**** Nous acceptons seulement les vêtements, literie, tissus et bottes/chaussures! ****

Pour plus d'informations, contactez Véronique Charbonneau, responsable de l'OPP de V.E.S .
veronique_charbonneau@hotmail.com



Qc.SkateboardCamp
présente

LA TOURNÉE SKATE FOR FUN



DÉMO ET COMPÉTITION DE SKATEBOARD À
ST-GABRIEL-DE-LA-VALCARTIER



**SAMEDI
18 AOUT**
12h00 À 13h30

GRATUIT • PRIX DE PRÉSENCE
12h00 : DÉMONSTRATION
12h30 : COMPÉTITION *BEST TRICK* (2 CATÉGORIES)

CASQUE OBLIGATOIRE
1743 BOULEVARD VALCARTIER, SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER, QC, G0A 4S0

QC SKATEBOARD CAMP
Depuis 2002

1 418 655-2267
QCSKATEBOARDCAMP1@GMAIL.COM

QCSKATEBOARDCAMP.COM
f QCSKATEBOARDCAMP

EMPIRE 

VANS
"OFF THE WALL"

COMMUNIQUÉS DE LA CBJC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 19 juin dernier se tenait au Centre Anne-Hébert de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier l'assemblée générale annuelle de la CBJC. Le rapport annuel y a été présenté et les membres ont pu prendre connaissance des projets réalisés en 2017 et 2018, de même que ceux qui restent à venir pour l'été 2018. Il est possible de consulter le rapport au siège social de la CBJC ou en ligne au www.cbjc.org.

ESPÈCES ENVAHISSANTES

La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier nous rappelle que l'arrivée de la saison chaude amène également la croissance des espèces exotiques envahissantes (EEE) qui se retrouvent sur le territoire de la Jacques-Cartier et près des cours d'eau. Par

mesure de sécurité et de conservation de l'intégrité écologique, la CBJC souhaite que les résidents soient prudents à la présence des EEE sur leur propriété, particulièrement envers deux espèces, soit la *renouée du Japon* (Bambou), qui par sa densité, appauvrit la diversité biologique des écosystèmes. Quant à la *berce du Caucase*, elle entraîne des lésions sur la peau ressemblants à des brûlures. Les citoyens qui aperçoivent des EEE sont invités à signaler leur emplacement en appelant à la Municipalité, à la CBJC au 1-888-875-1120 ou en ligne au lien suivant : <https://www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/scc/#no-back-button>.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Boîtes aux livres... Resteront en place (parc des Plateaux, parc municipal, parc du pont Clark) jusqu'à la neige...ensuite vous êtes invités à venir lire en vous réchauffant auprès du foyer de la bibliothèque.

Vente de livres usagés!

La vente de livres aura lieu en même temps que les activités de la Journée familiale. Les livres usagés seront mis en vente à l'intérieur du Centre communautaire, le **samedi 18 août, de 10 h à 19 h**. Les prix varient de 0,25 \$ à 2 \$, ou vous pouvez remplir un sac et nous faire une offre! Les profits seront versés à la bibliothèque municipale. Les livres resteront sur place quelques jours pour ceux qui ne peuvent s'y rendre le samedi. Vous n'avez qu'à y laisser votre don.

Club de lecture d'été TD

Arrêtez-vous à la bibliothèque en premier pour rapporter vos livres et récolter vos derniers billets!

Le tirage des prix aura lieu au Centre communautaire le jeudi, **23 août à 19 h**. Les membres du Club de lecture ont jusqu'au 17 septembre pour réclamer leurs prix de 5 et 10 livres.

MUSÉO—Entrée gratuite pour 9 musées! Les membres de la bibliothèque peuvent emprunter une passe familiale du mois d'octobre au mois de mai.

Ressources en ligne, livres électroniques, etc.: www.mabibliotheque.ca/st-gabriel



L'HEURE DU CONTE

Octobre : Venez costumés fêter l'Halloween avec nous! Chants, contes, bricolages et gâteries vous attendent...

Vendredi
26 octobre
de 18 h 30
à 19 h 30



HORAIRE

Heures d'ouverture jusqu'au 2 septembre
Lundi et jeudi : 18 h 30 - 20 h 30

Heures d'ouverture à compter du 3 sept.

Lundi : 14 h - 16 h 30
Mardi : 10 h - 12 h / 16 h 30 - 20 h 30
Mercredi : 18 h 30 - 20 h 30
Samedi : 14 h - 16 h

Venez voir les nouveaux livres, une rotation de livres a eu lieu au début août!

Courriel: biblio@munsgdv.ca

LIVRES

COUPS DE COEUR

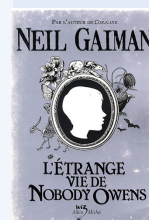
Catégorie adulte :

La femme qui ne vieillissait pas
- Grégoire Delacourt



Catégorie ado :

L'étrange vie de Nobody Owens
- Neil Gaiman



Catégorie enfant :

Koloko
- Alain Chiche



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER



ENSEMBLE, AU COEUR DE
LA NATURE

1743, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier
(Québec) G0A 4S0

Téléphone : 418 844-1218
Télécopieur : 418 844-3030
Courriel : admin@munsgdv.ca

SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ
WWW.SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER.CA



De l'aide gratuite pour les proches aidants

La mission de l'Association est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des proches aidants de la Capitale-Nationale et ainsi contribuer à leur mieux-être personnel, familial et social.

Nos services:

Pair, une surveillance téléphonique à distance; du répit à domicile; du soutien psychosocial; un centre d'aide; des ateliers téléphoniques; des rencontres d'échanges.

418-688-1511, poste 2
info@apacn.org / www.apacn.org

**BUREAU
MUNICIPAL
FERMÉ**
Congés fériés:
Lundi
3 septembre
Lundi
8 octobre

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

MUNICIPALITÉ	Sûreté du Québec	*4141 (cellulaire)
Administration	418-844-1218	(assistance non urgente) 418-310-4141
Travaux publics	418-844-1218	URGENCE 9-1-1
Sports et loisirs	418-844-2097	Vidéotron 7-1-1
Club Ados	418-844-1327	Info-Santé 8-1-1
Bibliothèque	418-844-4040	Info panne téléphone 6-1-1
Centre Physik	418-476-1053	Info Transports 5-1-1
Comité historique	418-476-1054	Annuaire téléphonique 4-1-1
Ministère des Transports	418-643-6903	Guide Services communautaire 2-1-1
MRC de La Jacques-Cartier	418-844-2160	

DATES À RETENIR

AOÛT

- 16, 23, 30 MARCHÉ PUBLIC
17, 18 Fête familiale et tournoi de balle-donnée
18 Vente de livres usagés et journée portes ouvertes à la caserne
23 Tirage Club de lecture d'été TD-bibliothèque

SEPTEMBRE

- 1 3e versement taxes municipales
2 B.B.Q. Fonds Byron McBain
5 Bibliothèque - retour à l'horaire régulier et début des cours de Zumba
6, 13, 20 MARCHÉ PUBLIC
8 Début des cours du Studio Dépendanse
10 Début des cours Hatha-Yoga et cours d'anglais pour adultes
11 Début du Groupe de jeux
12 Début des cours Insanity live!
13 Début des cours de Yoga chaise et début des cours de tricot
14 Début des cours d'anglais pour enfants

- 16 Collecte de RDD
17 Début des cours de Aïkibudo
18 Début des cours de Taekwon-Do, Piyo live! et Entraînement santé Marie-Ève Rochette
30 Tournoi de golf municipal

OCTOBRE

- 1 Abris d'hiver autorisés et Élections provinciales
7 au 13 Semaine de prévention des incendies
14 Exposition de courtépintes
26 Heure du conte d'Halloween à la bibliothèque
29 Collecte spéciale pour les feuilles toute la semaine
30 Date limite d'application pour bourse Byron McBain
31 Route sécuritaire pour l'Halloween

NOVEMBRE

- 1 au 17 Exposition de peintures au Complexe 1754
4 Retour à l'heure normale
29 Dernière collecte hebdomadaire des monstres ménagers

DÉBUT DÉCEMBRE PROCHAIN INDISPENSABLE